

DOLCE VITA GIVEAWAY – Règles officielles

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Olivia Garden Europe SRL, dont le siège social est situé Rue de Hermée 255, 4040 Herstal, Belgique (ci-après « l'Organisateur »).

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en Europe (Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse, Norvège).

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Une seule participation par personne est autorisée.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, il suffit de s'inscrire à la newsletter via le formulaire présent sur la page suivante :

 <https://www.oliviagarden.eu/en/limited-editions/dolce-vita/>

L'inscription doit être complète et valide (adresse e-mail correcte).

Article 4 – Durée du jeu

Le jeu est ouvert du 10 avril 2025 à 00h01 au 7 juin 2025 à 23h59 (heure d'Europe centrale).

Article 5 – Désignation des gagnants

Un tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant complété le formulaire de participation dans les délais.

Le tirage au sort aura lieu le 10 juin 2025, et les gagnants seront contactés directement par e-mail.

Article 6 – Dotation

Les 5 gagnants recevront chacun :

 Un display exclusif "Dolce Vita" comprenant :

- 8 brosses de l'édition limitée Dolce Vita
- 1 foulard assorti

Le lot n'est ni échangeable, ni remboursable.

Article 7 – Responsabilité

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le concours en cas de force majeure.

Instagram, Facebook ou toute autre plateforme ne sont ni organisateurs ni sponsors de ce jeu.

Article 8 – Données personnelles

Les données collectées (adresse e-mail) sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du jeu et de l'envoi de la newsletter Olivia Garden. Conformément au RGPD, chaque participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression de ses données en contactant l'Organisateur.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



OLIVIA GARDEN